

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS Procès-Verbal de la séance du lundi 15 janvier 2024

Date de la convocation : mercredi 10 janvier 2024

Conseillers en exercice : 19 Conseillers présents : 13

Date d'affichage du Procès-verbal : vendredi 19 janvier 2024

Conseillers présents : Nombre de procuration :

Le lundi quinze janvier deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

<u>Présents</u>: Gérard BANQUET, Alice VILLEMAGNE, Michel GORDOT, Virginie BOYER (arrivée à 18H49), Daniel SAUVAGE, Céline DURAND, Patrick LECOMTE, Joseph PASQUALETTI, Nathalie LEFEVRE, Michaël DUREZ, Yvelise ROPTIN, Vanessa AIRAL, Anthony FERNANDEZ

Absents excusés: Bernard DANIEL, Chrystelle LEYRIS, Christel FIETKAU, Yann RICHE

Absents: David MIDDIONE, Karine COMBE

<u>Pouvoirs</u>: Bernard DANIEL à Gérard BANQUET, Chrystelle LEYRIS à Alice VILLEMAGNE, Christel FIETKAU à Michel GORDOT, Yann RICHE à Nathalie LEFEVRE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur Michaël DUREZ est désigné secrétaire de séance.

Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du mardi 28 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires des annexes et de tous les projets des délibérations.

# ORDRES DU JOUR :

# 1°) Recensement de la population

# Présentation par Gérard BANQUET

Réalisé par l'Insee et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Les dotations sont proportionnelles au nombre d'habitants

C'est grâce à ces données que les projets qui concernent la commune peuvent être pensés et réalisés.

Il aura lieu du jeudi 18 janvier au samedi 24 février 2024 inclus.

### L'inscription sur les listes électorale est possible jusqu'au 1er mai 2024

Quatre agents recenseurs ont été recrutés et seront présentés à la population lors des vœux du Maire le vendredi 19 janvier 2024.

Les agents recenseurs se présenteront chez les administrés pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Ils peuvent ainsi répondre soit en ligne soit en version papiers en remplissant les feuilles de recensement correspondantes.

### 2°) Point vœux du Maire et de son conseil municipal du vendredi 19 janvier 2024 Présentation par Gérard BANQUET

Les préparatifs des vœux sont en cours.

La commission communication a travaillé sur les invitations qui ont été envoyées fin décembre 2023.

Le traiteur a été choisi, et six agents communaux effectueront le service.

La mise en place de la salle sera réalisée le vendredi 19 janvier à partir de 14h30 ; tous les membres du conseil municipal sont conviés à participer.

### 3°) Point Ressources Humaines

### Présentation par Alice VILLEMAGNE

Afin de pallier aux remplacements des agents en arrêts maladies, quatre agents contractuels à temps non complet sont recrutés au sein du service scolaire et périscolaire.

L'agent Cathy SALVI fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 2024.

# **INFORMATION:**

### 1°) Elections Européennes

### Présentation par Gérard BANQUET

Elles se dérouleront sur un seul tour le dimanche 9 juin 2024.

Le bureau de vote sera installé au foyer communal.

Merci aux élus de se rendre disponibles à cette date pour tenir le bureau de vote.

<u>Date à retenir</u>: le **vendredi 3 mai 2024** dernier jour pouvoir s'inscrire sur la liste électorale.

### **DELIBERATIONS:**

# 001/2024 - Annule et remplace la délibération n°034/2023 - Mandatement des dépenses d'Investissement avant le vote du Budget Primitif de 2024

### Présentation par Gérard BANQUET

Monsieur le Maire indique que cette délibération permet de régler les dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2024 dans la limite du guart des crédits ouverts l'année précédente, soit :

| Montant budgétisé sur le BP 2023 (dépenses<br>(Hors chapitre 16 « remboursement d'emprur<br>Sommes mobilisables pour le premier trimest | nt »)                | 690 335,86 € |
|---|----------------------|--------------|
| Chapitre 20: Immobilisations incorporelles  |                      | 3 375,00 €   |
| Chapitre 21: Immobilisations corporelles 5  | 54 000,00 € x 25/100 | 13 500,00 €  |
| Chapitre 23 : Immobilisations en cours 62   | 22 835,86 € x 25/100 | 155 708,96 € |
| Montants cumulés :  |                      | 172 583.96 € |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération avec 17 voix pour

### 002/2024 - Décision modificative n° 1 - Exercice 2023 Présentation par Virginie BOYER

À la suite de l'augmentation du nombre de repas au groupe scolaire et de l'augmentation du tarif du gaz il est nécessaire de faire des régularisations de comptes.

Tableaux récapitulatifs ci-dessous :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

### **CREDITS à OUVRIR**

| CHAPITRE | ARTICLE | OPERATION | NATURE                                  | MONTANT     |
|----------|---------|-----------|---|-------------|
| 011      | 6042    |           | Achats de prestations de services       | 10 000,00 € |
| 011      | 60613   |           | Chauffage urbain                        | 4 000,00 €  |
| 011      | 615221  |           | Bâtiments publics                       | 4 600,00 €  |
| 65       | 6588    |           | Charges diverses de la gestion courante | 5 000,00 €  |
|          |         |           | TOTAL =                                 | 23 600,00 € |

#### **CREDITS à OUVRIR**

| CHAPITRE | ARTICLE | OPERATION | NATURE                                 | MONTANT     |
|----------|---------|-----------|--|-------------|
| 70       | 7067    |           | Redevances et droits des services      | 4 600,00 €  |
|          |         |           | périscolaires et d'enseignement        |             |
| 73       | 73123   |           | Taxe com add droit mut ou pub foncière | 13 300,00 € |
| 74       | 74111   |           | Dotation forfaitaire                   | 5 700,00 €  |
|          |         |           | TOTAL =                                | 23 600,00 € |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération avec 17 voix pour

### 003/2024 - Demande de subvention au titre des amendes de police pour l'année 2024 Présentation par Gérard BANQUET

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police pour la mise en sécurité de la RD 131 en agglomération et pour la pose de bordures à l'entrée de Celas depuis la route de Bagnols.

Le coût du projet, dont l'étude a été confiée au cabinet R.C.I est estimée à 39 999,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération avec 17 voix pour

# 004/2024 – Création d'emplois permanents – Tableau des effectifs pour l'année 2024 Présentation par Alice VILLEMAGNE

En réalité, il ne s'agit pas de création d'emplois, cela concerne les mêmes agents déjà en poste au sein de la Collectivité.

Postes concernés par l'avancement de grade au regard de leur ancienneté répartis sur l'année 2024 :

# 3 postes d'Adjoints Administratifs Territorial Principal 1ère classe

- 1er à temps complet, à raison de 36H30 heures hebdomadaires annualisés, pour exercer les fonctions de Secrétaire Générale;
- 2<sup>ème</sup> à temps complet, à raison de 36H30 heures hebdomadaires annualisés, pour exercer les fonctions de Chargé de l'Urbanisme ;
- 3<sup>ème</sup> à temps complet, à raison de 36H30 heures hebdomadaires annualisés, pour exercer les fonctions de Chargé des Affaires Scolaires ;

# 2 postes d'Adjoints Technique Territorial Principal 1ère classe

- 1er à temps complet, annualisé sur plusieurs cycles de travail, pour exercer les fonctions d'ATSEM;
- 2<sup>ème</sup> à temps non complet, annualisé sur plusieurs cycles de travail, pour exercer les fonctions d'ATSEM;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération avec 17 voix pour

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 18H58.

Fait à Mons, Le jeudi 18 janvier 2024

Secrétaire de séance Michaël DUREZ

Maire et Président de la séance, **Gérard BANQUET**